

Ville de Beaurepaire

Cérémonie de vœux à la population - Vendredi 9 janvier 2026

Discours condensé de Monsieur Paque, Maire de Beaurepaire

Vendredi 9 janvier, Yannick PAQUE, Maire de Beaurepaire et son Conseil Municipal, présentaient leurs traditionnels vœux à la population venue en nombre dans la salle polyvalente.

Ils étaient notamment entourés du Conseil Municipal des Jeunes, des Jeunes Sapeurs-Pompiers, ainsi que de nombreux représentants des institutions et partenaires de la commune.

Comme chaque année, un diaporama retraçant les principaux événements et réalisations de 2025 accompagnait la cérémonie.

Celui-ci est accessible ici : <https://youtu.be/JEgWYZlaTPo>

Voici une synthèse et quelques extraits du discours prononcé pour l'occasion :

« Chères Beaurepairoises, chers Beaurepairois,
Permettez-moi tout d'abord d'avoir une pensée pour tous celles et ceux qui nous ont quittés cette année, parfois de manière soudaine et tragique. J'adresse à leurs familles toutes nos condoléances.

Les prochaines élections municipales auront lieu au mois de mars. Cette allocution revêt donc un caractère particulier puisque nous ne pourrons pas parler ici du futur, mais seulement revenir sur les événements de 2025.

Le travail réalisé est celui de l'équipe municipale mais aussi des agents municipaux qui, chacun à leur façon, ont su porter, avec enthousiasme et détermination, les projets pour la commune telle **la requalification de la Place de la Paix**.

C'est également votre réussite comme le montre la concertation citoyenne menée pour **l'aménagement de la Place des Vignerons** qui a permis de définir ce projet validé en fin d'année 2025, mais aussi toutes les réunions publiques proposées pour chaque réalisation attendue.

Concernant l'environnement et le cadre de vie, notre éclairage public devient plus économique et vertueux. La couverture en panneaux photovoltaïques de deux terrains de tennis, du stade de pétanque et du parking haut de la salle polyvalente a été actée. Pour faciliter les mobilités douces, six box à vélos ont été installés. Nous avons également poursuivi notre programme de plantations régulières sur la commune.

Dans le domaine de la tranquillité publique, nous agissons avec méthode et discernement, avec la Gendarmerie, le Procureur, la Sous-Préfecture et notre Police Municipale pour plus de sécurité au quotidien.

Sur le volet social, nous accompagnons les plus jeunes, nos ainés et les personnes les plus fragiles.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a mis en place des actions pour les séniors de la commune fragilisés par l'isolement.

Concernant la culture et le patrimoine, la tour Florie-Richard, élément emblématique du Moyen-Age, a accueilli en 2025 sa scénographie. La compagnie L'autre Main a proposé, sous sa yourte installée au Théâtre de Verdure, spectacles, concerts et théâtre.

La salle du Rocher a accueilli de belles représentations théâtrales de la troupe Heureux Has'arts.

N'oublions pas les concerts proposés par l'Ensemble Vocal de la Valloire ou Hit Musique qui furent très appréciés et la première guinguette de Beaurepaire !

La bibliothèque municipale, un des premiers lieux culturels de notre commune, doit s'agrandir pour répondre aux besoins de la population. Une réflexion est déjà bien engagée sur le sujet.

L'éducation nous permet d'appréhender notre monde dans un esprit de respect, de partage et de concessions sans soumissions.

Nous devons, parents, grands-parents, comprendre que notre école un lieu « sanctuarisé » où toute conviction personnelle doit rester à sa porte.

La santé est un thème majeur pour lequel vous attendez des avancées.

Le manque de médecins n'est pas lié à une inaction des institutions locales. La commune, bien que n'ayant pas cette compétence, se démène pour accueillir de nouveaux professionnels de santé.

Le projet de construction de l'Hôpital Luzy-Dufeillant a pris forme sur le plan financier et architectural. La dotation de l'Etat, de près de 33 millions d'euros, a été sanctuarisée en 2025 et les ébauches du futur établissement seront présentées en 2026 pour une pose de la première pierre en 2027.

Notre budget communal est géré en bon père de famille et chaque euro dépensé est un euro utile. Malgré un contexte tendu et incertain, notre rigueur permet de rester serein.

La commune est capable de se désendetter entièrement en moins de 3 années si elle le souhaite (en ne faisant pas d'autres investissements).

Notre taux de taxe foncière bâtie est bien inférieur à la moyenne nationale de notre strate et à la moyenne des communes de l'Isère.

Le soutien de l'Intercommunalité nous a également permis de mener à bien de nombreux projets en 2025. Le cinéma l'Oron a fêté les deux ans de sa réouverture. L'ancien prieuré des Grands Augustins a été rénové et abrite désormais le pôle de proximité d'EBER ainsi que le bureau d'information touristique.

Les travaux d'aménagement de la ZAC de Champlard sont prêts à démarrer pour accueillir de nouvelles activités économiques.

Enfin, notre ville ne serait pas ce qu'elle est sans son formidable réseau associatif.

Je souhaite, une nouvelle fois, remercier les responsables d'associations ainsi que tous les bénévoles, qui, grâce à leur énergie et leur générosité, donnent une image dynamique de notre commune et participent au maintien du lien social.

Remercions également nos enseignants, personnels éducatifs, les équipes du centre social et culturel, les acteurs sociaux, les personnels soignants qui

s'occupent avec dévouement de nous tous. Remercions encore nos chefs d'entreprises, commerçants, artisans et nos agriculteurs qui créent de l'emploi et de l'activité sur notre territoire. Leur pérennité dépend aussi de nos actes d'achats locaux.

Je remercie enfin ceux qui œuvrent, jour après jour pour vous : les agents communaux et les élus.

Je sais pouvoir compter sur leur engagement, leur expérience et leurs compétences.

Nous travaillons ensemble pour vous satisfaire, vous protéger et vous aider.

Chères Beaurepaïroises, chers Beaurepaïrois,
Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de succès les plus sincères et chaleureux à vous et vos proches.
Excellente année 2026 ! ».

Pour plus d'informations et revoir le diaporama, vous pouvez consulter le site internet de la commune dans les actualités ou sur notre page Youtube.



Monsieur Yannick Paque,
Maire de Beaurepaire.

